

Retour... en images

Pas de repos pour le Père Noël ! Le 13 décembre il s'est rendu dans le quartier de Burgault et du 13 au 15, il a accueilli les Seclinois au marché de Noël associatif.



Concert dans la Collégiale Saint-Piat
Les élèves du CMEM ont joué diverses mélodies devant un public très attentif, lors du concert de Noël, dans la collégiale. Les écoles maternelles et élémentaires de la ville ont repris les chansons du chanteur pour enfants, Benoît, devant les yeux admiratifs et fiers de leurs parents.



Les animations du Marché de Noël
Sur le Marché de Noël plusieurs animations se sont succédées. Un concert de cuivres, des promenades en calèche, un cracheur de feu, le Père Noël, un manège, et les fameux "Gnomikys" - groupe déambulateur composé de percussionnistes- ont épaté les nombreux Seclinois avant les fêtes.



Le Père de Noël de Burgault arrive en Rosalie !
Le 13 décembre, le Père Noël du Comité du Quartier de Burgault est descendu de Laponie en Rosalie (vous savez, ces voitures à pédales qu'on trouve sur les côtes belges), prêtée par l'ESAT Malécot. Serge Piens, le président du comité de quartier, ainsi que la dizaine de bénévoles qui l'accompagnent, ont ensuite invité toutes les familles du quartier à venir rencontrer le Père Noël à l'intérieur de la salle Dédulle.

Gare : la circulation rouverte du 18 décembre au 6 janvier

Le chantier de la gare pôle d'échange avance comme prévu. L'assainissement de la rue Pierre-Sémard est terminé, la chaussée est quasiment faite, et les trottoirs sont en cours de construction. **A l'occasion des fêtes de fin d'année, le chantier s'arrête du mercredi 18 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020 inclus et la circulation pourra reprendre rues Pierre-Sémard et Gabriel-Péri.** N'hésitez pas à venir rendre visite aux commerçants de proximité et de qualité situés rue Gabriel-Péri et place Saint Piat !

Phase 3 de la gare pôle d'échange : calendrier prévisionnel

A la rentrée de janvier, le chantier reprendra, avec fermeture des zones citées ci-dessous. Voici le calendrier prévisionnel de la MEL (sauf intempéries).

• Du 7 janvier au 24 janvier finitions de l'angle entre la rue Philippe-de-Girard et la rue du Château.

• Du 7 janvier au 17 février 2020 : réfection de la rue Gabriel-Péri et réalisation du nouveau parking paysager face aux commerces

• Du 17 février au 29 mai : réfection de la place Saint Piat, puis réfection de la rue du Château et reprofilage du souterrain entre la gare et Burgault.

Pendant cette période l'accès aux écoles Jules-Verne et La Fontaine sera préservé jusqu'aux vacances de Pâques, soit par la rue Jean-Jaurès soit par la rue Jean-Baptiste-Lebas. Nous vous en remercions.



Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88

Médecin
Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - Médi'Ligne : 03.20.33.20.33

Pharmacie
Rens. : www.servigardes.fr ou 0.825.74.20.30

Police Municipale
Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : 03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58

Restauration municipale

Vacances scolaires : pas de restauration.

État civil du 11/12 au 17/12/2019

Pas de naissance déclarée

Décès déclarés
Thérèse Devisscher, 89 ans
Victor Placet, 94 ans
Charles Stefanski, 97 ans

Agenda

Vendredi 20 décembre

■ **Don du Sang.** Salle des fêtes, rue Jean-Jaurès, de 10h à 13h et de 15h à 19h.

■ **Balade guidée de l'Office de Tourisme** au hameau de Wattiessart. RDV à la ferme de Wattiessart 33, rue du Plouich, 13h45. Réservation Office de Tourisme de Seclin et environs. 70, rue Roger-Bouvry. 09.72.52.85.03. contact@seclintourisme.fr

■ **Assemblée générale de l'Office de Tourisme** à 9h30. Salle Dédulle, rue de la Commune de Paris.

■ **Matinée remise en forme** offerte par la Ville aux Seclinois. De 9h30 à 10h15 circuit training (endurance). De 10h30 à 11h15 Body Pump (renforcement musculaire avec haltères). De 11h30 à 12h15 step (cardio et chorégraphie). Accueil café, mixte, gratuit. A partir de 16 ans. Rens. Service des sports. 03.20.96.93.96. ou secretariat-sports@ville-seclin.fr

■ **Concert de la chorale Cœur à Cœur** pour les résidents de la Résidence Autonomie Daniel-Sacleux. A 15h, résidence Sacleux, avenue des Marronniers.

■ **Animation de Noël sur le marché**, proposée par la Ville et les commerçants non sédentaires, à de 10h à 12h. Avec Saint-Nicolas, son âne, des parapluies, et des chocolats ! Marché place Stalingrad.

■ **Spectacle cabaret « Tout feu tout femme »** avec Marielle pour les résidents de la Résidence Sacleux, à 14h30. Résidence Autonomie Sacleux, avenue des Marronniers.

■ **Stage de tennis du TCS**, lundi 23, mardi 24 et vendredi 27. Salle de tennis Albert-Cartier, complexe sportif Paul-Durot. Renseignements et inscriptions au 06.63.11.56.57.

Mardi 24 décembre

■ **Réveillon de Noël de l'association Cœur de Femmes**, à 19h. Salle Ronny-Coutteure, Espace Communal Mouchonniers.

Mardi 31 décembre

■ **Réveillon de Nouvel An par l'association Les Ritouidis**, à 19h. Salle Ronny-Coutteure, Espace Communal Mouchonniers. Renseignements au 06.89.83.25.06.

■ **Réveillon de Nouvel An par l'association Les Amis des Géants**, à 19h. Salle Cartier, rue de Burgault. Renseignements au 09.73.55.18.14.

■ **Réveillon de Nouvel An par l'association Les Edelweiss**, à 19h. Restaurant Dutoit, rue de Wattiessart. Renseignements au 07.82.34.60.60.

Samedi 4 janvier

■ **Seclin Basket Club** : Tournoi des U11 F à partir de 9h au complexe J.Owens.

■ **Football Club de Seclin** : Tournoi des vétérans à partir de 9h, salle P.Durot.

Samedi 11 janvier

■ **Permanence de la FNACA.** Maison des Associations, rue de Burgault (derrière l'église), à de 9h30 à 11h30.

■ **Assemblée générale de l'association Main dans la Main**, à 10h30. Salle Ronny-Coutteure, Espace Communal Mouchonniers. A partir de 15h (ouverture des portes à 13h30) : Loto de Main dans la Main. Salle Coutteure.

Lundi 13 janvier

■ **Vœux du Maire à la population.** Salle des fêtes, rue Jean-Jaurès, à 19h.

■ **Stage de tennis du TCS**, lundi 23, mardi 24 et vendredi 27. Salle de tennis Albert-Cartier, complexe sportif Paul-Durot. Renseignements et inscriptions au 06.63.11.56.57.

L'Hebdo Seclinois

N° 1127

du 19.12.2019
au
26.12.2019

Conseil Municipal : la motion pour les pompiers et l'« Arboréthon » allument le feu des débats

Le dernier Conseil Municipal a eu lieu jeudi 12 décembre, dans un Hôtel de Ville bondé, rempli de citoyennes et citoyens, mais aussi en présence de pompiers de Seclin. Au menu, notamment : une motion de soutien aux pompiers très longuement débattue, et des questions sur l'opération « Arboréthon », entre autres.

Depuis juin dernier, les sapeurs-pompiers, dont ceux de Seclin, sont en grève, même s'ils continuent à assurer les secours. Le maire de Seclin, Bernard Debreu, en défense des services publics, a donc proposé une motion de soutien, reprenant les principales revendications des hommes du feu concernant la retraite, les primes, l'exposition aux fumées toxiques, un manque d'effectifs chronique, mais aussi la recrudescence des agressions dont ils font scandaleusement l'objet. Face à une délégation de pompiers de Seclin, tous les groupes politiques se sont largement exprimés.

Dominique Droma (groupe Les Ecologistes), a contesté les termes de la motion, qui « ne se rapporte pas à la situation de Seclin. » Sur l'âge de départ à la retraite, « le gouvernement vient d'annoncer le maintien du statut des pompiers. » Sur les agressions, « elles ne sont pas le fait de la baisse des effectifs de police. » L'élu a proposé d'« amender la motion » avec un groupe de travail.

François-Xavier Cadart (groupe Forces Démocrates pour Seclin), également conseiller départemental (les pompiers dépendent du Département), a dénoncé « une démarche politicienne à travers cette motion (...) Ce n'est pas au Conseil Municipal de porter les revendications d'un corps de métier ». Il a aussi défendu l'action du Département. Sur l'âge de la retraite, il a noté que « le gouvernement semble reculer ». Sur les primes, l'exposition aux fumées toxiques, les agressions, « le Département assume ses responsabilités ».

Didier Serrurier (Pour Seclin) a indiqué : « Nous voterons la motion sans états d'âme. »



Eric Drelon (Transitions Citoyennes) a contesté les termes de la motion : « Le Premier Ministre a dit que le statut spécial des pompiers serait maintenu (...) Il faut modifier les termes de cette motion. » Jean-Rémy Vandevorde et Françoise Dumez (Communistes et Républicains) ont insisté sur « l'indispensable défense des services publics : les pompiers, comme la CARSAT, la Trésorerie, l'hôpital (...) Nous voterons la motion des deux mains ! »

Francine Hamard-Delecroix (Génération-s) s'est dite « très étonnée de voir que certains ne votent pas cette motion destinée à soutenir les pompiers. »

Bernard Debreu a alors demandé une suspension de séance. Un responsable syndical au niveau national, mais également pompier professionnel à Seclin, a pu développer les arguments des pompiers et « appuyer la motion du Conseil Municipal de Seclin. »

La motion a finalement été adoptée par 22 voix pour et 11 « non participation au vote ». N'ont pas voulu participer au vote les groupes « Forces Démocrates pour Seclin » (M. Cadart), « Transitions Citoyennes » (M. Drelon), et « Les Ecologistes » (M. Fruchart). Cette motion a donc été adressée au président du Département du Nord et au Ministre de l'Intérieur.

Questions sur l'« Arboréthon »

Autre débat enflammé de ce Conseil Municipal autour de l'opération « Arboréthon »,

portée par Robert Vaillant, conseiller délégué à la Santé et au Handicap (groupe Communistes et Républicains), et le Foyer pour adultes handicapés « L'Arbre de Guise ». Alain Fruchart (Les Ecologistes) a posé plusieurs questions écrites, afin de savoir, entre autres, pourquoi cette opération n'est pas passée en commission au préalable, pourquoi l'adjoint au Développement Durable qu'il est, et le groupe Les Ecologistes n'ont pas été associés... Robert Vaillant a donc détaillé : « Nous travaillons en partenariat toute l'année avec le Foyer de l'Arbre de Guise. Le projet de l'établissement porte sur un jardin partagé. L'idée est donc de récolter des dons en ce mois de décembre, qui seront remis au Foyer de l'Arbre de Guise. Ainsi, avec le Foyer, mais aussi avec les écoles, les associations, les entreprises, nous pourrions planter une centaine d'arbres en 2020. Sachant que les arbres sont garants de la santé physique et mentale des êtres humains, l'« Arboréthon » entre en convergence avec les autres projets que j'ai pu mener ces dernières années, comme le Téléthon. » Ces explications n'ont pas convaincu les opposants à l'« Arboréthon », qui estiment que « c'est de la récupération politique. »

Retrouvez plus de détails sur le site internet de la Ville www.ville-seclin.fr rubrique « Actualités » en page d'accueil.

Noël dans les écoles avec le Père Noël



Comme la tradition l'exige, les enfants ont reçu une coquille pour Noël, de la part de la Ville. Les enfants scolarisés dans les écoles maternelles, élémentaires et à l'IME Legrix ont eu la chance de rencontrer le Père Noël, accompagné de Bernard Debreu, maire de Seclin et des élus. Les enfants avaient des étoiles plein les yeux.

Les petits de Duclos fêtent Noël aux Augustines



Le projet de rencontres intergénérationnelles, instauré par Danièle Corbeaux, la directrice de l'école maternelle Duclos avec les résidents des maisons de retraite de l'hôpital, a permis une belle rencontre entre petits et personnes âgées pour fêter Noël. Les parents, les enseignantes, les

animatrices des maisons de retraite, Séverine Crombecque et Audrey Rossiny, ainsi que les bénévoles de l'association Vivre Ensemble, avaient tout organisé : les récits de Noël d'antan, les chants, les jeux anciens en bois, le goûter, et la visite de l'homme en rouge et blanc !

Les P'tits Loups accueillent le Père Noël



La crèche a également accueilli le Père Noël pour le plus grand bonheur des enfants. Les P'tits Loups du multi-accueil l'ont rencontré vendredi 13 décembre, après avoir chanté différentes comptines pour le faire venir. Les autres P'tits Loups de la Maison de la Petite Enfance auront la chance de le rencontrer vendredi 20 décembre.

Le Bol d'air fête Noël



Samedi 14 décembre, une quarantaine d'enfants ont profité d'une belle après-midi à l'épicerie solidaire « Le Bol d'Air », Après le spectacle « le Noël enchanté du Yetou », le Père Noël a remis cadeaux (dont le CD du spectacle) et friandises aux enfants, aidé par Denyse Brillon, la présidente et les bénévoles de l'association. Chocolat chaud et séance photos étaient également au programme.

Bal pour les bébés de la crèche et les résidents de Sacleux

Les bébés de la crèche municipale et familiale « Les P'tits Loups », leur directrice, Claude Luc, et l'équipe de la Maison de la Petite Enfance ont fêté la Sainte Catherine et la Saint Nicolas à la Résidence Autonomie Daniel-Sacleux, dirigée par Danièle Duriez.

Le joyeux « bal des chapeaux » a égayé la Résidence tandis que les jours plus tard, ce sont les retraités de Sacleux

qui se sont rendus à la Maison de la Petite Enfance pour fêter Noël. La Résidence Daniel-Sacleux enchaînera avec les repas de Noël le 20 décembre, la chorale Cœur à Cœur le 21 décembre à 15h, et la revue de Marielle le 23 décembre à 14h30.



Maison de la Petite Enfance : le Téléthon fait un carton



Samedi 7 décembre, comme chaque premier week-end de décembre, toute l'équipe de la Maison de la Petite Enfance « Les P'tits Loups », dirigée par Claude Luc, a accueilli les parents, les nounous, et les bébés pour l'opération Téléthon. Objectif : donner pour la recherche contre les maladies génétiques, vendre les tableaux peints par les tout petits de 0 à 3 ans, et divers objets confectionnés par des parents bénévoles. Cette année,

le Téléthon a fait un carton grâce, notamment, aux tours de cou et aux doudous créés par Sonia, la maman de Tomy. Résultat : la Maison de la Petite Enfance a pu apporter une belle contribution à la recherche, avec 569 euros collectés. Le maire, Bernard Debreu, et le conseiller délégué à la Santé et au Handicap, Robert Vaillant, ont félicité à juste titre l'équipe municipale organisatrice, ainsi que les parents bénévoles.



Les petits de La Fontaine bougent pour le Téléthon



Vendredi 6 décembre, les élèves de grande section de l'école La Fontaine, accompagnés des enseignants, Atsem et parents d'élèves, se sont retrouvés salle Paul-Durot pour le Téléthon 2019. Les enfants ont pris plaisir à courir et participer au parcours sportif mis en place

pour l'événement. Chacun connaît déjà les enjeux du Téléthon, expliqués en classe. Durant la semaine, des ventes de gâteaux et des dons des parents ont été réalisés au profit du Téléthon, à La Fontaine et à la maternelle Durot.

NOS COMMERÇANTS

Ferme du Paradis : vos repas de fêtes de l'entrée au dessert

On ne présente plus la Ferme du Paradis, institution seclinoise de production et de vente de fruits et légumes de saison, mais aussi de produits fermiers, goûteux et locaux. Xavier Collette et ses 8 salariés mettent les bouchées doubles en cette période de fêtes de fin d'année. En plus des pommes, choux, pommes de terre, poireaux, potirons... La Ferme du Paradis, propose en ce moment des foies gras, terrines, saumons fumés, escargots, fromages, laitages, gibiers, volailles, chocolats, gâteaux, champagnes, vins, bières, et même des bûches glacées venant de vrais producteurs du secteur. Sans oublier les paniers garnis et autres plateaux de fromages que vous pouvez faire confectionner à la demande avec les produits de votre



choix ! La Ferme du Paradis étend même ses horaires d'ouverture jusqu'au 31 décembre inclus.

La Ferme du Paradis 200, rue Roger-Bouvry. Ouvert pendant les fêtes les vendredis 20 et 27 décembre de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, samedis 21 et 28 décembre de 9h30 à 19h, dimanche 22 décembre de 9h30 à 13h, lundi 23 de 9h30 à 19h, mardis 24 et 31 décembre de 9h30 à 13h... En-dehors des fêtes, horaires d'hiver : du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h. Page Facebook « Cueillette Ferme du Paradis ».

SPORT

Open de tennis : 255 inscrits, record battu !

Trois semaines de matches sur les courts de la salle Albert-Carliet. C'est ce que propose chaque fin d'année le TC Seclin, présidé par Philippe Pollet. L'Open de tennis de Seclin, coordonné par le juge arbitre Pierre-Marie Geffroy, est désormais très attendu ! En témoignent les 255 inscrits à l'Open 2019, licenciés de clubs de toute la grande région Nord de France. Les finales dames et seniors hommes, qui ont eu lieu dimanche 8 décembre, ont permis aux spectateurs de se régaler ! A l'issue de ces deux matches haletants, les responsables du club, accompagnés par le maire, Bernard Debreu, et le conseiller délégué Antoine Pacini, ont remis les récompenses. Chez les



dames, Eloïse Hasiak gagne contre Marie Normand. Chez les hommes de plus de 35 ans, Stéphane Pamelard l'emporte sur Guillaume Lefebvre, et chez les seniors Axel Demeyer décroche le titre face à Arnaud Duriez. Avant la trêve de Noël, les 140 jeunes qui prennent des cours toute l'année, ont aussi eu droit à un goûter de Noël, symbole de la convivialité du TC de Seclin.

Claudette et Pierre Decraene : 50 ans d'amour

Claudette et Pierre Decraene se sont redit « Oui !!! » 50 ans après leur mariage, samedi 14 décembre, devant Didier Serrurier, adjoint à la Culture, ainsi que leur famille. Claudette est née le 20 février 1951 et a commencé à travailler dès 14 ans : en confection, d'abord, puis à l'hôpital de Seclin comme aide-soignante. Pierre est né le 11 mars 1949, et a commencé à travailler aussi très jeune, à 15 ans, comme électricien. Dès 1973, il intègre l'usine seclinoise Mayolande jusqu'à sa retraite en 2007. Claudette et Pierre se sont rencontrés en 1966 au bal, à Sequedin,



où ils habitaient alors tous les deux. Mais c'est à Seclin qu'ils ont bâti leur vie, avec leurs trois enfants, Catherine, Pierre - par ailleurs président du Cyclo-Club de Seclin -, et Caroline. Désormais ils chérissent 5 petits-enfants : Lucas, Mathéo, Louise, Cali, et Manon. Félicitations à ce couple en or !

Tribune des groupes du conseil municipal

Seclin Ensemble

Au dernier conseil municipal de l'année, POUR SECLIN s'est exprimé sur plusieurs points.

MOTION DE SOUTIEN AUX POMPIERS

Sans parler à la place des pompiers qui sont les mieux placés pour le faire, nous l'avons votée sans état d'âme après avoir exprimé notre soutien à ce corps de fonctionnaires qui travaillent au service de la population et sauvent des milliers de vies humaines dans des conditions de plus en plus difficiles, à l'instar d'autres métiers exposés, comme les soignants ou les enseignants.

Nous l'avons fait non sans avoir proposé d'accéder à une demande de formulation différente d'un terme qui aurait permis que ce soutien soit voté encore plus largement, mais, notre demande n'a pas été entendue. Comme si ce qui importait était davantage l'affrontement que le consensus. Dommage. Mais soutien total aux pompiers pour nous.

DROIT A L'IMAGE

M. Cadart a souhaité une modification du règlement intérieur à propos de nos tribunes dans l'Hebdo en demandant la possibilité d'y inclure la photo de leurs rédacteurs.

Ce qui en soi est une bonne idée, sachant que ceci n'aurait rien modifié le format de l'Hebdo.

Le maire a rétorqué qu'il ne fallait pas changer le RI à 4 mois des élections. Bien, sauf que lui avait exprimé sa volonté de le changer lors de la conférence des présidents, 6 jours plus tôt, et que c'est mon intervention quant à l'iniquité de sa proposition qui l'a finalement fait reculer.

Quant aux photos, il a estimé que les dirigeants des différents groupes étaient suffisamment connus sans que soit nécessaire de les publier. Ce à quoi nous avons posé la question de savoir pourquoi, dès lors, lui-même s'est montré en photo 147 fois en 2018 (moyenne de 3,2) et déjà 140 fois en 2019...

Nous avons déjà d'ailleurs exprimé ici que l'Hebdo est le seul journal de France où le directeur de la publication, qui est en même temps le maire, est la personne la plus citée et montrée en photo. A contrario, les élus récalcitrants ne sont plus cités dans le cadre de leur délégation.

ARBORETHON

Nous nous sommes félicités que, suite aux actions fortes et victorieuses menées de longue date par notre groupe et bien que nous ayons alors été raillés, moqués, vilipendés, la prise de conscience s'est faite. Ce fut long mais, que ce fut bon !

En tout cas, nous vous souhaitons du fond du cœur de passer d'excellentes fêtes de fin d'année !

Didier SERRURIER
Président de POUR SECLIN

Forces Démocrates pour Seclin

Une seule motion mais 2 poids, 2 mesures

Lors du dernier Conseil municipal, M. le Maire a proposé que soit votée une motion de soutien aux revendications syndicales des sapeurs-pompiers (retraite, primes...) dont le SDIS dépendant du Département.

Il ne faut pas être grand analyste pour comprendre que l'objectif était de décrédibiliser le Conseiller Départemental autour de la table.

Alors que de nombreuses catégories professionnelles sont en grève, dont le personnel du CH de Seclin présidé par M. le Maire, étonnamment seule les revendications des pompiers étaient donc en débat.

Par le passé, nous avons toujours refusé de voter des motions qui étaient le reflet d'un positionnement idéologique ou de revendications syndicales.

Le Conseil municipal ne saurait être la scène de joutes politiques sur des sujets qui ne relèvent pas de ses compétences.

Rappeler ces principes de base ne signifie pas être défavorable aux services publics. Bien au contraire.

Aussi, c'est avec force que nous réaffirmons ici notre attachement aux services publics dans leur ensemble et au service public de secours et de lutte contre les incendies.

Nous entendons rappeler sans la moindre ambiguïté notre reconnaissance aux sapeurs-pompiers qui portent secours quotidiennement aux personnes en souffrance.

Il est inadmissible qu'ils puissent être victimes d'agressions dans l'exercice de leur mission.

Pour écarter toute polémique nous rappelons que depuis 2016, le budget du SDIS a augmenté de 12 millions d'€ et que les investissements ont augmenté de 4 millions d'€ cette année.

Les effectifs sont en hausse bien au-delà des préconisations de la chambre régionale des comptes.

C.BACLET, F.-X.CADART, S.GAUDEFROY, C.HUGUET, R.MILLE

Transitions citoyennes

LES POMPIERS MANIPULÉS ?

En conseil municipal, le maire B.Debreu a présenté une motion très politicienne de soutien aux revendications des pompiers et a permis, sans concertation, de donner la parole à une délégation.

Même si nous appuyons leurs revendications sur la retraite, les agressions et leurs conditions de travail, nous sommes contre leur manipulation et l'utilisation de leur image bienveillante par le maire B.Debreu, à des fins politiques. C'est indigne.

Nous aurions voté pour la motion équilibrée, absente de toute polémique, proposée par M.Fruchart mais elle fut ignorée. Ne voulant pas participer à cette manipulation politicienne, 11 élus n'ont pas participé au vote.

E.DRELON S.DUMETZ